

# PARLEMENT EUROPÉEN

1999



2004

---

*Document de séance*

10 février 2004

B5-0062/2004

## PROPOSITION DE RÉOLUTION

déposée conformément à l'article 48 du règlement

par Jorge Salvador Hernández Mollar,

sur l'augmentation des aides à l'huile d'olive espagnole

**B5-0062/2004**

**Résolution du Parlement européen sur l'augmentation des aides à l'huile d'olive espagnole**

*Le Parlement européen,*

- vu l'article 48 de son règlement,
- A. considérant qu'il faut augmenter le montant total perçu par les producteurs d'huile d'olive espagnole pour le faire correspondre davantage avec leur production réelle,
- B. considérant que le système adopté en 1998 imposait un plafond de production pour l'attribution des aides (quantité maximale garantie de 760 000 tonnes par an pour l'Espagne), et que ce plafond a été dépassé au cours des dernières années,
- C. considérant que des crédits européens destinés au secteur de l'huile d'olive ne sont pas utilisés,
- D. considérant que la production de pays comme la France et le Portugal n'atteint pas la quantité maximale garantie qui avait été fixée pour eux,
  1. demande à l'Union européenne d'accroître le montant total perçu par les producteurs espagnols d'huile d'olive pour leur production, pour que celui-ci corresponde davantage à la production réelle;
  2. demande qu'à cette fin, les crédits que des pays comme la France ou le Portugal n'utilisent pas du fait que leur production n'atteint pas le maximum garanti soient attribués aux producteurs espagnols;
  3. préconise le renforcement de la position qu'occupe l'Espagne de plus grand producteur européen d'huile d'olive qui ne peut qu'accoltre l'importance de l'Europe dans le contexte mondial du marché de l'huile d'olive.